



François Roth, Jacques Hennequin

Robert Schuman
Conseiller général de la Moselle
1937-1949



Avant-propos

La vocation des *Cahiers Robert Schuman* est de documenter, d'éclairer par des sources nouvelles le parcours du Père de l'Europe, et cela en portant la recherche sur des aspects qui ont été jusqu'à présent ignorés ou peu traités par les historiens.

Le présent ouvrage, qui s'inscrit à la suite d'un premier volume dédié à la pensée européenne de Robert Schuman, est le prolongement d'une communication de Jacques Hennequin à l'Académie nationale de Metz sur *Robert Schuman, conseiller général de la Moselle (1937-1949)* ; travail préliminaire que François Roth a revisité pour livrer ici une approche originale du mandat le moins connu de l'homme d'État mosellan.

Robert Schuman a pourtant été un serviteur attentif et efficace de l'institution départementale. Travaillant avec une méthode qu'il appliquera ensuite aux dossiers internationaux (clarté d'analyse, pragmatisme et esprit de conciliation), il porte son attention avec la même application sur des sujets structurants (le maintien des acquis du droit local, et notamment le régime concordataire) ou plus limités, dans le strict respect des attributions de l'assemblée départementale de son temps.

Cet ouvrage dévoile tout particulièrement son rôle en tant que conseiller général de Cattenom, un canton proche de la frontière et donc particulièrement exposé aux périls de la guerre qui s'annonce dès 1938. Dans le rapport sur le plan de mobilisation et d'évacuation qu'il présente lors d'une séance, Robert Schuman semble anticiper sur les événements et annonce déjà les difficultés auxquelles il devra faire face en tant que sous-secrétaire d'État aux Réfugiés dans les deux derniers gouvernements de la Troisième République.

En septembre 1945, au lendemain des tourments de la Seconde Guerre mondiale, Robert Schuman débute une brillante carrière ministérielle qui l'écarte progressivement du Conseil général, bien qu'il continue à servir, à une autre échelle, les intérêts du département et des Mosellans.

Cette étude dépasse la seule dimension biographique du personnage pour s'attacher au fonctionnement du Conseil général dans les compétences qui étaient les siennes avant les lois de décentralisation de 1982 et 1983. En analysant les débats et les budgets du Conseil général de cette époque, on mesure combien, jusqu'au seuil des années 1980,

Robert Schuman, conseiller général de la Moselle (1937-1949)

celui-ci demeurait une assemblée aux compétences limitées, maintenue sous l'étroite tutelle du préfet.

Ce volume contribue ainsi à une meilleure connaissance de l'histoire institutionnelle et politique de la Moselle tout en soulignant l'attachement de Robert Schuman à un territoire sur lequel s'est enraciné son engagement européen et dont la demeure de Scy-Chazelles, devenue site culturel départemental, fait aujourd'hui vivre et rayonner la personnalité et l'œuvre.

**Patrick Weiten,
Président du Conseil général de la Moselle**